



Syndicat d'Initiative du Secteur de Lombez

Hôtel de Ville
32220 LOMBEZ
Tél : 05.62.62.37.58

COMPTES RENDUS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Mercredi 21 mai 2008 Salle de la Mairie à LOMBEZ
--

Mercredi 21 mai 2008, à la salle de la Mairie s'est tenue l'Assemblée générale ordinaire annuelle de l'Association du Syndicat d'initiative du secteur de Lombez. La Présidente remercie l'assemblée très nombreuse –plus de 50 personnes- qui a assisté à cette réunion. Elle donne la parole à Monsieur COT, adjoint au Maire, qui excuse et remplace le Maire, Monsieur LOUBON absent.

La Présidente excuse parallèlement M. J. Luis PEREIRA – Directeur du Comité départemental du Tourisme d'AUCH (CDTL), Mme ROUMAT, Présidente de l'association ACACIA, Sylvie Cornee MESITA, 1.2.3 Soleil, M. DARNAUD

I – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La Présidente, Danielle BRETON, souhaite en premier lieu redéfinir la définition du Syndicat d'Initiative telle qu'elle apparaît dans les textes :

« C'est une association émanant de la volonté de citoyens de la commune ou du canton, intéressés par l'accueil, l'information et l'animation touristique de la commune et du canton. Ne bénéficiant pas de délégation de la commune, ils peuvent néanmoins être subventionnés par la collectivité. Ils sont le plus souvent animés par des bénévoles et leur action porte généralement sur l'animation du territoire local ».

1. RAPPORT d' ACTIVITES 2007 (rapport détaillé joint)

La Présidente signale que le Syndicat d'initiative a accueilli en 2006 : 2152 personnes dont 48 étrangers et en 2007 : 1 864 personnes dont 68 étrangers. Elle précise que la fréquentation a surtout baissé depuis que la bibliothèque a été transférée à la Maison des Ecritures à partir du mois de novembre 2007 et qu'un manque de fléchage évident du Syndicat est à déplorer.

La Présidente rappelle les principales activités et participations du Syndicat, à savoir :

- a) 4° BOURSE MULTI COLLECTION
- b) En association avec Samatan, nous avons créé un document pour le Salon de Toulouse où la Vallée de la Save fut représentée sur le stand du Gers.
- c) Participation avec la Bibliothèque municipale à un atelier de livres objets qui furent ensuite exposés en juin à l'Abbaye de Flaran.
- d) Aide apportée aux promoteurs « LES SENIORIALES » pour la création de leur catalogue afin de vendre notre région auprès des personnes désirant acquérir des logements dans une résidence en construction à LOMBEZ.
- e) Participation aux réunions et au Jury pour le fleurissement de notre ville

- f) Organisation du 4^e MAI PHOTOGRAPHIQUE BIO..
- g) Important FORUM des 37 OTSI (Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative) du Gers à Mirande
- h) Nous renouvelons chaque année à l'occasion du vide grenier de la St-Jean, le stand du SI qui permet aux prestataires de notre canton (hôtels, restaurants, chambres d'hôtes, gîtes, conserveurs, musée paysan) de mettre en avant leurs compétences et leur savoir-faire pour accueillir les nombreux visiteurs de l'été et aussi des autres saisons. Ils deviennent ainsi dans leur domaine, des ambassadeurs de notre département. A cette occasion, la Présidente souhaite fixer tout de suite la réunion des prestataires pour l'organisation du vide-grenier et la date du mardi 17 juin prochain est retenue, à 20h30, à la salle du 1^{er} étage de la mairie..
- i) Fin mai, la Présidente et Morgan BOST, agent d'animation, ont suivi à AUCH une formation de conseiller en séjour pendant deux journées bien remplies, le Syndicat assurant les frais occasionnés pour Morgane.
- j) Avec l'Isle Jourdain et Samatan, nous assurons la mise à jour chaque année de notre « CARNET DE VOYAGE du Val de Save » qui nous sert de référence depuis 2003. Monsieur TOURNE, Maire de l'Isle Jourdain y porte un intérêt particulier.
- k) Deux réunions SOHO SOLO à la Communauté des Communes du Savès
- l) Nouvel essai, avec notre Directeur du CDTL, Monsieur José Luis PEREIRA, -sur la demande de la Présidente- pour une relance et une coopération avec le Château BARBET de Lombez
- m) Accompagnée de Valérie Alexandre, secrétaire adjointe, la Présidente a participé au Jury du Fleurissement sur le département
- n) Participation le 8 septembre à la présentation à la salle polyvalente des associations de toutes sortes (sportives, créatives, musicales, culturelles).

D'autres actions plus ponctuelles jalonnent l'année :

- Assemblée générale du Musée paysan de la Save dont nous avons appris tout récemment le non départ pour FONSORBES.
- Assemblée générale de l'Office de Tourisme de Samatan pendant lequel nous avons mis en avant le travail en commun pour le salon de Toulouse et l'accueil des Ramatuellais en 2007.
- Les réunions avec Culture Sud, puis Pays Porte de Gascogne, les regroupements entre Offices du Tourisme aux réunion de secteur qui se déroulent chaque semestre, les jurys divers comme Art de Vivre pour les prestataires postulant à de nouvelles accréditations.
- ULTRA GASCON : trois participations entre septembre 2007 et janvier 2008
- La fête des 10 ans de 1,2 , 3 Soleil : journée sympathique au milieu des bambins et des assistantes maternelles qui s'occupent de ces petits mômes avec dévouement et amour.

2. RAPPORT MORAL

La Convention de mise à disposition de Morgane BOST par la Mairie arrivant à terme le 30/06/07 a été prolongée à la demande de la municipalité jusqu'au 31/10/07. Depuis le déménagement de cette employée à la Maison des Ecritures en novembre 2007, les conditions de travail sont très difficiles : le bon matériel –ordinateur et imprimante l'ayant accompagnée- nous héritons de matériel de 10ans d'âge peu performant. Pas de ligne

ADSL donc les résultats sont en rapport. Le temps de Morgane au Syndicat a été réduit à 6h30 la semaine ce qui est très peu... trop peu et cela compromet fortement son rôle d'agent d'animation. Il faut communiquer par papiers, le cahier de liaison du travail ayant été supprimé, le contrôle du suivi et d'organisation du travail, pour ne léser personne, n'est pas possible.

En positif et toujours réjouissant pour le Syndicat, l'organisation à partir du 22 mai du concours communal de fleurissement et ce jusqu'au 3 juin inclus. Chaque lombézien ou lombézienne peut venir s'inscrire : c'est gratuit. Cela contribue à mettre en valeur notre ville : des affiches vont être apposées dans les principaux commerces, les journaux vont relayer l'information en détaillant les 5 catégories inscrites au règlement, laissant libre choix à l'intéressé. Le Jury communal visitera les inscrits et le 1^{er} de chaque catégorie concourra au niveau départemental. Nous souhaitons que comme pour 2007, notre ville soit distinguée.

Les résultats du concours figurent sur liste annexe. Il faut toutefois signaler que pour les lots distribués sur l'année 2007, Monsieur Joël TRUILLET, horticulteur, a offert les récompenses florales pour le concours communal et nous le remercions chaleureusement.

3. PROJETS

Aucun nouveau projet n'est prévu pour l'instant, la subvention communale ayant été réduite cette année. A ce jour nous n'avons toujours pas de réponse pour l'emploi financé par le Conseil général pour les remplacements cet été. Il faudra envisager des bénévoles pour assurer les permanences, car les problèmes vont se présenter au moment des congés annuels du personnel communal et nous risquons d'être victimes de la situation.

4. COTISATIONS 2008

Depuis plus de six ans, la cotisation pour les adhérents est fixée à 8 euros. La Présidente propose de l'augmenter à 10 euros : l'assemblée vote cette résolution à main levée et à l'unanimité.

5. QUESTIONS DIVERSES :

Madame BASSAT, adjointe au tourisme, informe l'assemblée de la nécessité de paraître dans la « Gazette de l'été » de la Dépêche, qui reprend toutes les manifestations du Gers à partir du 15 juin date de sa parution et touchant 50 000 lecteurs. Depuis quelques années le Syndicat d'Initiative ne participait plus à cette édition trouvant le coût trop élevé. Effectivement il s'agit de 960 euros mais ne pas paraître sous la commune de Lombez est contraire à l'éthique notamment par comparaison aux petites communes voisines

Elle souhaite que le Syndicat d'Initiative s'inscrive à nouveau dans cette parution pour laquelle Mme CAILLE, adjointe à la Culture, a déjà transmis la liste des manifestations de tout genre qui auront lieu cet été à Lombez.

Monsieur Thierry Frappat demande si financièrement le syndicat peut supporter cette dépense et pense qu'il serait tout aussi important de figurer sur des sites Internet. Dans cette optique, Mme BERTO insiste sur le fait qu'effectivement lorsque l'on fait appel par Internet au site de Lombez ou du Syndicat d'Initiative, une demie page est accessible, uniquement avec l'adresse et le téléphone et les heures d'ouverture. Aucune autre information ne peut être obtenue par Internet et il faudrait remédier rapidement à cet état de fait.

La question soulevée par Monsieur Frappat soulève le fait que le rapport financier n'a pas été évoqué ni le renouvellement du bureau, selon l'ordre du jour de l'assemblée générale. Il est décidé qu'après les questions diverses ces deux points seraient repris.

L'Hôtel du Val de SAVE souligne qu'effectivement les touristes qu'il héberge ne restent souvent qu'une ou deux nuitées car l'attrait de Lombez et du Centre historique n'est pas suffisamment exploité. Il faudrait des petits commerces du terroir ou des boutiques qui puissent retenir la clientèle.

Pour répondre à cette demande, Madame CAILLE informe l'assemblée qu'il a été décidé à la municipalité d'installer tous les dimanches matins, du 6 juillet au 21 septembre, un marché « BIO » sous la Halle et pour cette raison, le syndicat d'initiative prendrait ses quartiers d'été dans l'ancienne maison ESPONA à côté de la Halle.

Tous ces points restent à être mis en application.

6. RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est joint à la présente et fait apparaître un résultat en recettes de 4 205.90 € et un résultat en dépenses de 2 254.78 €. La trésorerie disponible fait apparaître un solde positif avec le livret A, de plus de 8 900 €.

Il semblerait que c'est l'excédent trop important qui ait justifié la baisse de la subvention municipale cette année passant de 2 000 € à 1 000 €.

7 – RENOUELEMENT DU BUREAU

La Présidente signale avoir reçu deux candidatures pour le conseil d'administration. Elle relit l'article 7 du titre II des statuts faisant ressortir que tout adhérent ne peut voter s'il n'a pas un an de présence. En ce qui concerne les candidatures, aucune mention ne figure précisément dans les statuts. Elle signale qu'elle est prête à pratiquer l'ouverture et à accepter ces deux candidatures.

Mme BERTO, candidate, demande le nombre actuel d'administrateurs, les statuts prévoyant 16 personnes + 3 membres de droit de la municipalité. En fait, seuls 9 administrateurs hors les membres de droit sont actuellement en place, laissant 7 sièges vacants.

L'assemblée décide de palier à ce manque en faisant appel à cinq candidatures spontanées qui sont aussitôt enregistrées.

Ci-joint liste du nouveau Conseil d'administration qui décide de procéder au vote du bureau dès la fin de l'assemblée générale.

La présidente propose de procéder à la remise des récompenses pour les lauréats du fleurissement de la ville et de se réunir autour d'un pot d'amitié pour clôturer l'assemblée générale.

P.J. Rapport financier

Rapport d'activités détaillé

Liste des lauréats du concours de fleurissement